

Pétition

Vérification des prix des médicaments et des tarifs



Accepté par la Session des jeunes par 117 voix contre 46

Année: 2023
Thème: Assurance maladie
Destinataire: Conseil fédéral
Type d'entrée: Pétition

Contenu:

Nous demandons que le Conseil fédéral réexamine tous les prix des médicaments et les tarifs avec tous les acteurs tous les deux ans et les fixe de manière contraignante, afin que la qualité et non la quantité de la prestation soit remboursée.

En outre, le Conseil fédéral doit définir des mesures visant à réduire durablement les prix des génériques et à mettre un terme aux modèles de prix secrets.

Justification:

L'augmentation constante des primes d'assurance maladie représente une charge considérable pour de nombreuses personnes en Suisse. Une réexamination régulière des tarifs et des prix des médicaments est indispensable pour que les primes soient justes, transparentes et adaptées à notre époque. En introduisant un cycle de 2 ans, nous créons une solution durable qui répond aux besoins de la population tout en étant efficace en termes de coûts. Notre système tarifaire actuel est encore basé sur la structure tarifaire TARMED introduite en 2004 (catalogue dans lequel toutes les prestations sont répertoriées avec les prix correspondants). Les coûts des différents services ne sont pas fixés de manière réaliste. Il y a besoin de discussion entre les différents acteurs (caisse maladie, OFSP, entreprises pharmaceutiques, secteur de la santé et autres) afin de développer une solution optimale pour les patients et les payeurs de primes. Dans la plupart des domaines de la santé, le décompte ne se fait pas en fonction du succès ou de l'échec ; cela doit changer. Il faut créer des incitations qui nous permettent d'obtenir le rétablissement le plus rapide et le plus complet possible avec le moins d'efforts possible, en mettant au premier plan le patient et la patiente, la qualité et l'efficacité des coûts. Le prix des médicaments doit baisser. Pour cela, une collaboration internationale est nécessaire. Le Conseil fédéral devrait donc s'efforcer d'établir les liens nécessaires en matière de politique étrangère. Les génériques (copie exacte d'un médicament original contenant les mêmes substances d'un autre fabricant) permettent de faire baisser le prix des médicaments. C'est pourquoi l'obligation des génériques devrait être introduite de manière continue. Le contrôle régulier des prix des médicaments et des tarifs conduit à un renforcement à long terme du système de santé. Avec suffisamment de transparence, il en résulte une meilleure qualité, des prix plus bas et un large accès pour tous les citoyens.

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé